



ceren

Centre d'études et
de recherches économiques
sur l'énergie

Données sur les consommations d'énergie du secteur résidentiel

Quelques précisions sur l'élaboration des données

Décembre 2021

Les données de consommations d'énergie du secteur résidentiel élaborées par le Ceren (et publiées aussi sur son site), sont basées sur les enquêtes annuelles du Ceren ainsi que sur des données issues de la Statistique publique.

Données issues de la Statistique publique et autres données externes

Le Ceren utilise l'enquête Logement et le Recensement de la population, réalisés par l'Insee. D'autres données publiques sont également utilisées. On peut citer le fichier des permis de construire, l'enquête du SNCU réalisée auprès des gestionnaires de réseau.

Les principales données issues de la statistique publique reprises par le Ceren proviennent :

- des enquêtes Logement, réalisées à intervalles réguliers par l'Insee ;
- du recensement de la population ;
- des estimations annuelles du parc de logements (EAPL) ;
- du fichier Sit@del2 (permis de construire) qui sert de base pour réaliser les enquêtes du Ceren sur la construction neuve ;
- de l'enquête nationale annuelle des réseaux de chaleur et de froid réalisée par le SNCU auprès des gestionnaires de réseau, pour le compte du Ministère de la Transition écologique.

Données issues d'enquêtes Ceren

Ces enquêtes permettent de mettre à jour les données sur le parc des logements et sur les consommations par logement.

Le parc des logements et des équipements est obtenu par mise à jour du parc issu de l'enquête logement avec l'aide des estimations annuelles du parc des logements.

Pour les logements existants, le Ceren calcule les évolutions annuelles des énergies utilisées pour le chauffage, sur la base d'une enquête annuelle auprès d'installateurs intervenant sur 2 500 logements. Elle mesure les renouvellements d'équipements de chauffage, que ceux-ci s'effectuent avec ou sans changement d'énergie de chauffage. Pour les logements neufs, le Ceren exploite les données de l'enquête de l'Insee sur le prix de revient des logements neufs pour connaître les énergies installées.

Le Ceren gère un panel de ménages (environ 2 000 ménages donnant chaque année, en face à face ou en ligne, leurs relevés de compteurs et leurs livraisons d'énergie) qui permet de suivre les consommations d'énergie, ainsi que leurs évolutions dans le temps. Le panel est structuré selon le type d'habitat (maison ou appartement), la période de construction (ancien et ou récent), et l'équipement de chauffage (chauffage central gaz, chauffage par pompe à chaleur, chauffage électrique par convecteurs associés ou non à un chauffage au bois, chauffage central fioul en maison).

Les données de consommations sont recalées à chaque nouvelle enquête Logement de l'Insee. Les deux dernières enquêtes ont été réalisées sur les années de constat 2006 et 2013, la prochaine enquête est en cours de réalisation.